

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 16 JUILLET 2024

N° 2024-313 AIDE AUX ENTREPRISES – VERSEMENT D'UNE AIDE À L'ENTREPRISE « SNC LE TROQUET DES FEUX » À SAINT-PROUANT

Nomenclature des actes : 7.4

Vu la délibération n° 2024-28 du 24 janvier 2024 modifiant les délibérations n° 2023-29 et n° 2023-89 en matière de dispositif d'aides aux entreprises et de soutien au monde agricole et approuvant le nouveau règlement d'aides ;

Considérant la demande de l'entreprise SNC « LE TROQUET DES FEUX » en date du 9 avril 2024 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission « Développement économique et Emploi » en date du 4 juin 2024 ;

La Présidente, conformément au règlement des aides économiques aux entreprises commerciales, artisanales, industrielles et agricoles délibéré lors du Conseil communautaire du 24 janvier 2024, décide d'attribuer une aide financière définie dans le tableau en annexe d'un montant de 3 087,16 euros à l'entreprise « SNC LE TROQUET DES FEUX », représentée par M. Nicolas FLAUD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Roche-sur-Yon sous le numéro SIRET 925 234 007 00019 et qui a une activité de « bar/débit de boissons, restauration rapide... » à Saint-Prouant.

À CHANTONNAY, le 16 juillet 2024

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 16/07/2024.

Envoyé en préfecture le 16/07/2024

Reçu en préfecture le 16/07/2024

Publié le



ID : 085-248500340-20240716-2024_313-AR

Coordonnées du demandeur			Rappel du programme				Demande	Decision		
Date de dépôt de dossier	Nom Prénom	Adresse	Dispositif d'aide	Montant Maximum des dépenses subventionnables HT	Taux	Plafond	Montant éligible	Montant de la subvention proposée	Montant de la subvention attribuée	Remarques
09/04/2024	FLAUD Nicolas	2 rue Georges Clemenceau 85110 Saint-Prouant	Aide au loyer	1 666 €	60 %	1 000 €	2 100 €	1 000 €	1 000 €	
			Aide à l'immobilier	33 333 €	30 %	10 000 €	6 957,20 €	2 087,16€	2 087,16€	
TOTAL								3 087,16 €	3 087,16€	